

Tableau 7 - Annuaire démographique 2005

Le tableau 7 présente les données les plus récentes dont on dispose sur la population selon l'âge, le sexe et le lieu de résidence (zone urbaine ou rurale).

Description des variables : les données de ce tableau proviennent de recensements de la population ou correspondent à des estimations fondées, dans certains cas, sur des enquêtes par sondage. Sauf indication contraire, elles se rapportent à la population de fait.

La date du recensement ou de l'estimation figure dans la colonne de gauche du tableau. En général, les estimations se rapportent au milieu de l'année (1er juillet).

L'âge désigne l'âge au dernier anniversaire, c'est-à-dire la différence entre la date de naissance et la date de référence de la répartition par âge exprimée en années solaires révolues. La classification par âge utilisée dans ce tableau est la suivante : moins d'un an, 1 à 4 ans, groupes quinquennaux jusqu'à 95-99 ans et 100 ans ou plus.

Les statistiques portent sur une année, qui correspond à celle pour laquelle on dispose des statistiques les plus récentes. Toutefois, si l'on dispose de répartitions plus complètes pour des années antérieures, les statistiques sont alors présentées pour les deux années.

La classification par zones urbaines et rurales de la population selon l'âge et le sexe est celle qui est communiquée par chaque pays ou zone ; on part du principe qu'elle repose sur les définitions de la population urbaine utilisées pour les recensements de la population nationaux telles qu'elles sont reproduites à la fin des notes techniques du tableau 6.

Les estimations de la population selon l'âge et le sexe qui figurent dans ce tableau ne concernent que les pays ou zones pour lesquels les estimations sont fondées sur les résultats d'une enquête par sondage ou ont été établies par la méthode des composantes à partir des résultats d'un recensement de la population ou d'une enquête par sondage. Les répartitions par âge et par sexe obtenues en appliquant à l'estimation de la population totale les pourcentages enregistrés pour les divers groupes d'âge pour chaque sexe lors d'un recensement ou d'une enquête par sondage n'ont pas été reproduites dans ce tableau.

Fiabilité des données : les estimations considérées comme moins sûres sont indiquées en italique plutôt qu'en caractères romains. On n'a pas tenu compte des inexactitudes dans les déclarations d'âge, dont la méthode d'évaluation est exposée à la section 3.1.3 des Notes techniques. Cependant, l'index de Whipple présenté au tableau 1 c) du volume 1 de l'Annuaire démographique, qui est consacré aux recensements et porte sur les caractéristiques de la population, fournit une évaluation de l'exactitude des déclarations d'âge faites à l'occasion des recensements effectués entre 1985 et 2003 dans 145 pays.

Insuffisance des données : les statistiques de la population selon l'âge et le sexe appellent les mêmes réserves que celles qui ont été formulées aux sections 3 et 3.1.3 des Notes techniques à propos des statistiques de la population en général et des répartitions par âge en particulier.

La comparabilité des statistiques de la population selon l'âge et le sexe pâtit du manque d'uniformité dans la définition de la population totale (voir la section 3 des Notes techniques) et des lacunes des dénombrements. L'influence de ces deux facteurs varie selon les groupes d'âge. Ainsi, le dénombrement des enfants de moins d'un an et des jeunes enfants comporte souvent plus de lacunes que celui des personnes plus âgées. De même, le fait que certains groupes de personnes appartenant souvent à des groupes d'âge déterminés, par exemple les militaires, ne soient pas pris en compte dans la population totale peut influencer sensiblement sur la structure par âge et sur la comparabilité des données avec celles d'autres pays ou zones. Il conviendra de tenir compte de ces facteurs fondamentaux lorsque l'on utilisera les données du tableau.

Outre ces difficultés d'ordre général, la comparabilité pose des problèmes particuliers lorsqu'il s'agit des données par âge. On sait que les répartitions de la population selon l'âge présentent certaines imperfections dues à l'inexactitude des déclarations d'âge. Certaines de ces anomalies ont tendance à s'estomper ou à disparaître lorsque l'on classe les données par groupes d'âge quinquennaux et non par années d'âge, mais une certaine imprécision subsiste, même s'il n'est pas toujours facile de voir à quel point il y a distorsion.

Le degré de comparabilité dépend également de la classification par âge employée dans les divers pays ou zones. L'âge retenu peut être défini par date exacte (jour, mois et année) de naissance ou par celle

du dernier anniversaire. Lorsqu'elles étaient connues, les répartitions établies seulement d'après l'année de la naissance ont été signalées en note à la fin du tableau.

Si aucun nombre ne figure dans la rangée réservée aux âges inconnus, cela ne signifie pas nécessairement que les déclarations d'âge et l'exploitation des données par âge aient été tout à fait exactes. C'est souvent une indication que l'on a attribué un âge aux personnes d'âge inconnu avant l'exploitation des données ou qu'elles ont été réparties proportionnellement entre les différents groupes après cette opération.

Comme on l'a indiqué à propos du tableau 5, les estimations intercensitaires de la population totale sont d'ordinaire rectifiées d'après les résultats des recensements de population si l'on constate des discontinuités inexplicables. Les données postcensitaires concernant la répartition de la population par âge et par sexe ont toutefois moins de chance d'être rectifiées de cette manière. Lorsque l'on savait qu'une estimation de la population totale pour une année donnée avait été rectifiée sans qu'il en soit de même pour la répartition par âge correspondante, cette dernière a été indiquée comme ayant un caractère provisoire. Les répartitions de ce type doivent être utilisées avec prudence lorsque l'on étudie les tendances sur un certain nombre d'années, quoique leur utilité pour l'étude de la structure par âge de la population pour l'année visée reste probablement entière.

La comparabilité des données selon le lieu de résidence (zone urbaine ou rurale) peut être limitée par les définitions nationales des termes « urbain » et « rural » utilisées pour la mise en tableaux de ces données. Les définitions du terme « urbain » utilisées pour les recensements nationaux de population ont été présentées à la fin des notes techniques du tableau 6 lorsqu'elles étaient connues. Comme on l'a précisé dans les notes techniques relatives au tableau 6, ces définitions varient considérablement d'un pays ou d'une zone à l'autre.

Données publiées antérieurement : des statistiques concernant la population selon l'âge, le sexe et le lieu de résidence (zone urbaine ou rurale) ont été présentées dans des éditions antérieures de l'*Annuaire démographique*. Pour plus de précisions concernant les années et les sujets pour lesquels des données ont été publiées, se reporter à l'index historique.